

LICENCIEMENT EN ACCIDENT DE TRAVAIL

Par **merlin34**, le **10/09/2015** à **14:32**

bonjour et merci pour toute les réponse reçu à se jour.
j'ai aujourd'hui besoin de lumière car j'ai était
licencier sans motif le 28/08/15 mais je souffrais depuis
la-veille du dos alors j'ai décidé de me rendre chez mon médecin le 28/08/15 après ma
journée et il ma déclarer en accident de travail jusqu'au 12/09/15
le 10/09/15 je reçois en recommander mon solde de tout compte
A-T'IL LE DROIT???

ENCORE MERCI POUR LES REPONSES

Par **P.M.**, le **10/09/2015** à **15:14**

Bonjour,
Il faudrait savoir quel était le type de contrat que vous aviez et si vous étiez encore en période
d'essai sinon si vous avez été convoqué à une entretien préalable et comment le licenciement
vous a été notifié avec son motif...